

Je suis confinée, je dois rester chez moi. Mais...

**Si je suis victime de prostitution au sein de
l'hébergement, là où je vis**

Je peux appeler le 17, demander de l'aide et être mise
à l'abri

Je peux appeler l'Amicale du Nid et je peux
demander un rdv pour comprendre mes droits



Je n'ai pas besoin d'attestation

